



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 20 septembre 2010

Le 20 septembre 2010, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site du Maréchal Joffre, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

### Etaients présents :

Mmes DURAND, L'ANTON, PEREZ, SALLE  
MM. ATTIOGBE, BARBU, CARDIN, CORMERAIS, GARNIER, GUERIN,  
MARCHAND, MARQUET, MILLET, PERRIER, REMM

Etait excusé : M. LE LOCH

Etait invité : M. DUBAS

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 14 juin 2010
2. Bilan de la rentrée
3. Événementiel 2010 – 2011
4. Calendrier universitaire 2010 – 2011
5. Situation budgétaire
6. Election du chef de département SGM
7. Questions diverses

Dans un premier temps, J-P. CITEAU présente Valentin CLAUDEL qui remplace C. ROUEIRE en qualité de Responsable des affaires générales, des moyens et de la communication depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

## **1 – Approbation du compte-rendu du 14 juin 2010**

Le compte rendu du conseil de direction du 14 juin 2010 est approuvé à l'unanimité moins une abstention (M. ATTIOGBE n'étant pas présent au dernier Conseil de Direction).

## **2 – Bilan de la rentrée**

DEP.	FI-1èreA	FI-2èmeA	FC-1èreA	FC-2èmeA	Appr.	APPC	Total par dép. au 15-sept-10	Total par dép. au 15-janv-10
GEA	165	150	15	12		26	368	360
GEII	101	84			10		195	191
GMP	107	95					202	197
GTE	83	68					151	158
INFO	110	85					195	210

<b>QLIO</b>	78	71			16		165	167
<b>SGM</b>	74	69					143	160
<b>TOTAL</b>	<b>718</b>	<b>622</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>1419</b>	<b>1443</b>

<b>LP</b>	<b>FI</b>	<b>Appr. / FC</b>	<b>Total par LP</b>
<b>Commerce</b>	6	12	18
<b>CTE</b>	9	10	19
<b>D2M</b>		16	16
<b>I2P</b>	15	16	31
<b>IMOC</b>		17	17
<b>LOGIQUAL</b>	22	31	53
<b>MRCE</b>	20		20
<b>SEICOM</b>	20	5	25
<b>SIL</b>	22	13	35
<b>SYRDES</b>	9	5	14
	<b>123</b>	<b>125</b>	<b>248</b>

<b>DU</b>	<b>1<sup>ère</sup> A</b>	<b>2<sup>ème</sup> A</b>
<b>DCU</b>	14	15
<b>DUETI</b>	35	

<b>Type de formation</b>	<b>15-sept-10</b>	<b>15-janv-10</b>
1 <sup>ère</sup> A DUT	718	737
2 <sup>ème</sup> A DUT	622	659
DUT FC	27	69
DUT Appr.	26	
DUT APPC	26	
LP en FI	123	241
LP en Appr./FC	125	
DCU	29	40
DUETI	35	57
<b>Total</b>	<b>1731</b>	<b>1803</b>

J-P. CITEAU souligne la légère baisse des effectifs constatée entre janvier 2010 (total = 1803) et le 15 septembre 2010 (total = 1731). L'effectif stable des licences n'a pas permis de compenser cette baisse due en particulier à l'érosion des étudiants préparant un DU. Cette évolution concerne à la fois la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage.

Les chefs de département commentent les chiffres qui ont été transmis.

P. CORMERAIS fait part aux membres du conseil des difficultés rencontrées pour l'inscription d'un étudiant en provenance du Congo Brazzaville (FI – 1<sup>ère</sup> année). En effet, si l'Agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger (Campus France) a déclaré le dossier d'inscription de cet étudiant recevable, la demande de visa pour séjourner en France reste toujours sans réponse. Il y a eu un dysfonctionnement entre la procédure « Campus France » et la procédure « Post Bac ».

Par ailleurs, des contrats d'apprentissage en GEII sont actuellement en attente de signature. Pour la licence professionnelle SEICOM, le nombre d'inscrits est de 24 et pas 25.

J-P. GUERIN indique que pour la formation QLIO en apprentissage, ce sont 18 contrats qui doivent être signés et non pas 16. De même, on attend entre 22 et 28 inscrits à la licence professionnelle LOGIQUAL en formation initiale.

Concernant les licences professionnelles IMOC, CTE et D2M, des signatures de contrats d'apprentissage sont également en cours.

Enfin, moins de 29 étudiants sont inscrits au DCU.

Selon J-P. CITEAU, cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus global de baisse des effectifs des IUT. Si, depuis 2007, l'IUT de Nantes a vu le nombre d'inscriptions augmenter d'une centaine d'étudiants, la perte d'effectifs de cette année 2010-2011 se situe dans la tendance nationale.

Pour N. BARBU, il ne faut pas non plus négliger le système d'admission post bac qui engendre des pertes entre les potentiels inscrits et ceux qui rejoignent finalement l'IUT.

Outre les chiffres de rentrée, J-P. CITEAU lance un appel à la vigilance concernant le bizutage suite aux consignes données par le Recteur.

D. MARQUET demande aux chefs de département d'être particulièrement attentifs quant aux dégradations constatées dans les amphithéâtres. L'amphi rénové de La Fleuriaye vient déjà d'être détérioré.

### **3 – Événementiel 2010-2011**

J. SALLE fait un point sur les événements de l'année universitaire 2010-2011 d'après la liste distribuée en début de séance.

A. SARDA et J. SALLE représentaient l'IUT le 29 août lors de la journée « Airbus Family Day ».

Le livret d'accueil a été mis à jour sur le site de l'IUT. Quant aux matériels de communication (fiches pédagogiques notamment), J. SALLE souligne que l'Université a décidé de modifier les rubriques du site afin que l'ensemble des « fiches profils » ait une trame identique. Il faut donc être vigilant quant aux changements qui vont intervenir.

C. MILLET précise également que, dans le cadre des Actions Lycées, il est fait mention du projet « REUSIT » dans le courrier envoyé aux lycées. Pour les élèves hors formation scientifique, il s'agit d'une année de réorientation vers les études universitaires scientifiques et technologiques qui permet ensuite d'accéder à un parcours classique à la Faculté de Sciences, dans un IUT ou un BTS. Cette année de remise à niveau se déroule sur 2 semestres et comprend un stage.

En ce qui concerne les demandes de subventions formulées par les associations d'étudiants (au titre, notamment, du FSDIE Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes), J-R. DUBAS, V. CLAUDEL, J-P. GUERIN, J. SALLE, C. PLOT et J. BELLEIL du Pôle Etudiant se réunissent le 21 septembre afin de :

- recenser les associations présentes à l'IUT,
- définir les procédures d'attribution de subventions (point d'entrée unique, mise en place d'une commission spécifique avant prise de décision en Conseil de Direction et en Conseil d'Administration).

D'après J-R. DUBAS, certaines demandes de subventions n'ont pas fait l'objet de comptes rendus de la part des associations concernées, ce qui a empêché le remboursement des sommes avancées par l'IUT au titre du FSDIE.

Fête de la Science le 21 octobre : J. SALLE indique qu'il y a très peu de retour de participation des lycées et qu'une relance doit être faite d'ici fin septembre.

J-P. CITEAU évoque ensuite La Nuit des IUT, un événement qui doit se dérouler le 19 novembre prochain de 17 à 21h (cf. article du prochain numéro d'Esprit IUT). Plusieurs IUT ont déjà accepté d'y participer (Le Mans, La Roche Sur Yon, Saint Nazaire, Laval, Angers notamment), à l'initiative de la commission communication de l'ADIUT. Cette dernière proposera un canevas d'ici début octobre. L'idée est d'organiser des portes ouvertes « nocturnes » comprenant des ateliers ludiques et des animations sur les sites de Joffre et La Fleuriaye. J-P. CITEAU rappelle qu'il s'agit là d'un événement festif et souhaite que le Pôle Etudiant de l'Université puisse apporter un soutien logistique et financier. Le Conseil se déclare favorable à la tenue de cette manifestation, reste à en définir les modalités d'organisation.

J-P. CITEAU lance également un appel à candidature pour la rédaction d'articles dans le numéro d'Esprit IUT à paraître en janvier (bouclage prévu pour fin novembre, début décembre).

Pour le Forum Poursuite d'Etudes, J. SALLE indique que différentes dates ont été proposées mais aucune n'a encore été retenue.

O. CARDIN fait aussi une présentation du projet Course en Cours. Cette année, 23 établissements se sont inscrits en Pays de Loire, soit presque le double de l'an passé (12). Environ 1000 élèves vont donc y participer dont le Lycée Nicolas Appert avec 7 ou 8 classes inscrites. L'IUT ne pouvant accueillir seul une telle manifestation, des centres techniques vont officiellement ouvrir cette année (GIM St Nazaire, GMP Cholet, GMP Le Mans, BTS Lycée Réaumur de Laval) afin d'organiser les demi finales régionales, sachant que la finale régionale aura toujours lieu sur le site de La Fleuriaye. Sur le plan technique, les véhicules élaborés par les candidats disposeront de moteurs plus puissants.

J. SALLE et C. MILLET : dans le cadre du programme « Fac à l'Essai », les lycées ont désormais l'obligation de découvrir un établissement d'enseignement supérieur, ce qui n'est pas sans poser de problème d'organisation pour l'IUT. Ainsi, le Lycée Livet de Nantes a déjà proposé l'inscription de 7 classes de seconde (majoritairement STI) auprès des départements

industriels et technologiques. Ce point reste donc à discuter, sachant que la journée Course en Cours pourrait être l'occasion de les accueillir.

J. SALLE : les dates des Journées Scientifiques et de la Fête de l'IUT restent aussi à définir.

Pour terminer sur les événements de l'année, N. BARBU ajoute que les personnels sont invités à une soirée de présentation des projets du département GEA le 4 avril 2011.

#### **4 – Calendrier universitaire 2010 -2011**

- Vacances de la Toussaint : du 23 octobre au 02 novembre matin
- Vacances de Noël : du 18 décembre 2010 au 03 janvier 2011 matin  
(l'IUT sera fermé le 22 décembre au soir)
- Vœux du directeur : 06 janvier 2011 à 16h
- Fin des semestres 1 et 3 : 21 janvier
- Jury des semestres 1 et 3 : 10 février à 8h sur le site de La Fleuriaye
- Portes ouvertes : 12 février (à confirmer par la conférence  
des directeurs de composantes)
- Vacances d'Hiver : du 26 février au 14 mars matin
- Vacances de Printemps : du 23 avril au 09 mai matin
- Expo. Projets Industriels : 17 juin (et pas le 24 juin)
- Jury des semestres 2 et 4 : 06 juillet à 8h30 sur le site de Joffre
- Fermeture vacances d'été : du 22 juillet au 22 août
- Jury « Balai » : 15 septembre

Calendrier des Conseils de Direction :

- le 18 octobre 2010 Fleuriaye
- le 29 novembre Joffre
- le 10 janvier 2011 Fleuriaye
- le 21 février Joffre
- le 28 mars Fleuriaye
- le 09 mai Joffre
- le 20 juin Fleuriaye

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au 08 novembre.

#### **5 – Situation Budgétaire**

Un document de situation budgétaire de juin 2010 est distribué aux membres du Conseil de Direction par J-R. DUBAS. Ce dernier précise qu'une situation actualisée sera présentée au prochain Conseil de Direction, intégrant l'ensemble des dépenses de personnel.

J-P. CITEAU indique que 84 000 € vont être remboursés par les services de l'Université afin de combler l'effet TP = TD décidé en mai 2009 et appliqué en 2009-2010.

Par contre, la dernière campagne de taxe d'apprentissage n'a permis de récolter que 230 000 € alors qu'elle était de 313 000 € l'année passée. C'est donc bien en dessous des prévisions qui avaient déjà été minorées. Néanmoins, il reste à prendre en compte ce qui a été directement versé à l'agence comptable. Par ailleurs, M-J. LESQUIN va produire un tableau récapitulatif

des entreprises ayant versé de la taxe d'apprentissage afin d'établir des comparatifs avec les années précédentes.

Pour autant, J-P. CITEAU informe le Conseil de Direction que l'équilibre budgétaire devrait être atteint à la fin de l'année civile.

Il est également précisé que la taxe d'apprentissage représente environ 10 % des ressources de l'IUT.

De plus, la question des difficultés financières rencontrées par le département GMP n'est pas développée, J-P. CITEAU refusant de l'aborder en l'absence du chef de département.

## **6 – Elections du chef de département SGM**

D. MARQUET se représente pour un nouveau mandat de chef du département SGM.

Suite à la consultation organisée dans le département, il a obtenu 14 voix sur 14 votants. Il présente en quelques mots ses objectifs pour les années à venir, notamment son souhait de mieux structurer les formations dispensées en SGM et mettre en place des entretiens de recrutement des futurs étudiants.

Après consultation, le Conseil de Direction vote et approuve sa réélection comme chef de département (14 voix obtenues sur 14 votants). Il sera officiellement reconduit sur nomination du directeur de l'IUT après avis favorable du prochain Conseil d'Administration.

## **7 – Questions diverses**

- Organigramme de l'IUT

J. SALLE présente le nouvel organigramme de l'IUT qui doit être envoyé aux services de l'Université. Quelques remarques à ce sujet : il manque le DCU et le DUETI qui doivent apparaître. Par ailleurs, le nom de C. RICOU, secrétaire des licences professionnelles D2M, IMOC et I2P, doit être placé sous le nom de chaque responsable de licence.

- Sollicitations diverses

J-P. CITEAU a été sollicité par Alain DUBOUX pour présenter la pratique du Vol à Voile dans le cadre d'une animation sur les métiers de l'aérien. De même, pour une intervention d'Atlanpôle sur la création et la reprise d'entreprise. Outre la possibilité d'intervention en Conseil de Direction, J. SALLE ajoute que ces projets pourraient s'inscrire dans le Forum Poursuites d'Etudes.

- Réseau des IUT

Depuis la mise en œuvre de la loi sur l'autonomie des universités (LRU), le fonctionnement même et l'autonomie des IUT sont remis en cause. Néanmoins, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est récemment engagée auprès de l'ADIUT et de l'UNPIUT sur les points suivants (circulaire à venir) :

- remise en place d'un budget propre intégré pour les IUT,
- réunion des agents comptables des universités afin de leur rappeler qu'ils sont les garants de l'indépendance financière des IUT,
- mise en œuvre d'un pouvoir d'intervention des recteurs auprès des présidents d'universités
- impossibilité d'amputer les IUT de leurs emplois.

Cependant, l'assemblée générale de l'ADIUT / UNPIUT du 22 octobre prochain va poser un certain nombre de conditions au ministère afin de rester dans le système Université. Il s'agira d'obtenir plus de transparence financière (ce que les IUT génèrent exactement comme ressources). Dans le cas contraire, il existe, au sein des IUT, une volonté de sortir de ce système Université pour devenir des établissements à part entière. Il faut noter que la CGPME et le MEDEF soutiennent la situation particulière des IUT. J-P. CITEAU se rendra aussi à cette assemblée générale pour défendre le réseau IUT.

N. BARBU rappelle, par ailleurs, qu'il faut continuer à être vigilant sur ces questions puisque certains IUT souhaitent se fondre complètement dans le système Université (ce qui permet d'envisager des formations à Bac + 3 ou Bac +4).

- Modifications du règlement intérieur GEII

P. CORMERAIS informe le Conseil de Direction des modifications apportées au règlement intérieur en GEII : la messagerie officielle est utilisée pour les transmissions d'informations, suppression d'un module « remise à niveau » au semestre 1 et rajout d'un module complémentaire au semestre 4.

La séance est levée à 17h30.

Le prochain Conseil de Direction est fixé au 18 octobre 2010, sur le site de La Fleuriaye à 14h15.